

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

11.02.2016

Dossier complet le

F09316 P0030

	1. Intitulé du projet
Défrichement de 0, 9 hectare	pour une mise en valeur agricole
2. Iden	tification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom NOUGIER	Prénom Clément
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	
RCS / SIRET	Forme juridique
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n°1
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 - a	Défrichement de 0,5 hectare, soumis à autorisation de défrichement. Il s'agit de l'enclave rentrant dans les terres agricoles, à l'Est dans le parcelle et située au Nord des bâtiments.
	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet	

Le projet consiste à remettre en culture un îlot de terres, d'une surface de plus 16,3 hectares. Cette surface cadastrale comprend majoritairement d'anciens vergers de poiriers, en bonne partie morts. La limite Nord de

la parcelle est constitué par l'ancien cours de l'anguillon à l'Ouest (zone 1) et par l'Anguillon (zone 2). La surface de ces deux zones boisées d'une trentaine de mètres de large totalisent une surface d'environ un hectare.

Monsieur NOUGIER C. souhaite remettre en culture la zone 1 (0,40 hectare)qui est caractérisé par un fourré infranchissale et sans intérêt pour la biodiversité. Il conserve en l'état la peupleraie correspondant à la zone 2 (0,5 ha).

L'opérateur Natura 2000 nous a confirmé l'intérêt que représente les peupleraies blanches (habitat d'intérêt communautair II envisage de remettre en culture l'enclave boisée rentrant dans les terres, à l'Est de la parcelle (0,50 ha).

L'exploitant souhaite conserver toutes les haies bordant cet îlot ainsi que les haies de Cyprès "de plein champ", sous réserve qu'elles soient en bon état sanitaire.

4.2 Objectifs du projet
Mise en place de cultures maraîchères de plein champ (salades principalement).
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation
Coupes, arrachages et broyages des arbres et des arbustes. Les arbres sont principalement composés de poiriers. Ces rémanents vont être éliminés par brûlage. Ensuite, les travaux du sol consisteront en un sous solage, décompactage, labour et nivellement. Un important travail manuel va être nécessaire afin d'enlever toutes les racines dans le sol.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Les parcelles seront conduites classiquement, en production maraîchère. Cet exploitant commercialise sa salade auprès de la grande distribution et sur des marchés exports. il travaille en certification Global Gap. Ces cultures seront arrosées par des systèmes performants et économes en eau , par aspersion et goutte à goutte.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? Là décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).									
Le projet est soumis à une autorisation de demande de défrichement, pour les zones 1 & 3 indiquées sur la carte du projet, d'une contenance globale de 0,90 hectare.									
, ,	Ce projet fait également l'objet d'une étude d'incidence, au titre de Natura 2000. La parcelle DE 21 est située dans le périmètre Natura 2000 du site Durance (FR 9301589).								
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire est r	empli							
Demande d'autorisation de défrichen	nent.								
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) d	e l'opération -	préciser les unités	de mesure utilisées					
Grandeur	s caractéristiques			Valeur					
Deux secteurs d'une grande parcelle i section DE, le numéro: 21	nscrite au cadastre de Chateaur	renard,	0,90 hectai	re					
4.6 Localisation du projet									
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 4°	51'2 <u>9,</u> 1" <u>E</u> Lat.	43 ° 54 '13.1" N					
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d), 8°, 10°, 18	°, 28° a) et b), 32°	; 41° et 42° :					
Commune de Chateaurenard,	Point de départ :	_'" Lat.	'"						
au lieu dit de "lle de Leuze"	Point d'arrivée :	_'" Lat.							
	Communes traversées:								
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvra	ige existant ?	Oui	Non X					
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étu	de d'impact ?	Oui	Non X					
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	torisé ?								
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non									
Si oui, de quels projets se compose le programme ?									

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?						
Anciens vergers de poiriers (majoritairement), abricotiers et fortement colonisés par des formations arbustives et herbacées spontanées						
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	cumen cupat	ts d'urb on des	oanisme (ensemble des documents d'urbanisme oui X sols sur le lieu/tracé de votre projet ?			
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet	La commune de Chateaurenard est régi par un PLU, approuvé en date du 21 octobre 2015. Les parcelles du projet sont situées dans la zone N du PLU, soumis à l'aléa inondation par la Durance fort. Ce zonage ne remet pas en cause l'utilisation agricole de ces terres, au contraire.					
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non X			
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-o	, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	X					
en zone de montagne ?		X				
sur le territoire d'une commune littorale ?		X				
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X				
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X				

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		Х	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?	X		PPRI Basse vallée de la Durance
approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		LA parcelle DE n°21 d'une surface de 14, 21 hectares est située dans le périmètre du site Natura 2000 : DURANCE (FR 9301589)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements X d'eau ?	X		Ce secteur agricole est situé dans le périmètre de l'ASA des irrigants de Chateaurenard. L'irrigation se fera au plus près de la culture par un arrosage par aspersion.
draina modif prévis masse souter Ressources est-il e en matér Si oui, ressou	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Х	
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

~ •	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Le risque inondation, zone d'aléa fort.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de				
voisinage	Est-il source de bruit ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	
	Engendre-t-il des odeurs ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		X	

			•
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions	X	
	lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	Tous les déchets générés par la production de salade sont principalement constitués de paillage au sol. Une filière de récupération des plastiques a été mises en place pour la filière agricole (ADIVALOR).
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X	

- 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
7. Auto-evaluation (facolitatis)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de remise en valeur de terres agricoles, s'inscrit dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur en production maraîchère.

Aucune zone naturelle "vierge" n'est concernée dans ce projet. il s'agit d'anciennes terres agricoles cultivées auparavant en vergers. L'arrêt de l'exploitation, au vu de l'état des parcelles remonte à plus de 10 ans.

Ce projet présente plusieurs intérêts:

- assurer une sécurité sanitaire pour l'ensemble de ce secteur agricole productif (arboriculture et maraîchage).
- projet économique: installation d'un jeune
- permet la réouverture de milieu.

Nous pensons par conséquent que ce projet ne relève pas d'une étude d'impact.

Nous présentons parallèlement une demande d'autorisation de défrichement, auprès des services de la ddtm, sur une petite enclave de 0,50 ha environ à l'Est de la parcelle. La bande boisée Nord sera conservée intégralement, suite aux remarque de l'opérateur.

Une étude d'incidence est également déposée.

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publiée ;
 - ,

X

- Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir X d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- Un plan du projet <u>ou</u>, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 10°, X 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos

5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

CHATEAURENARD

le,

22/01/2016

Signature